



VOS CHANTIERS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Informez la Carsat Bourgogne-Franche-Comté de vos chantiers et déposez les documents associés, grâce à la nouvelle plateforme **DémâtDocBTP** à votre disposition sur le site de la Carsat BFC

Passer au 100 % démat' pour communiquer vos documents

Passer au zéro papier en 4 étapes



Simple



Rapide



Fiable



Pratique

1 - Créez votre compte

2 - Enregistrez vos chantiers

3 - Déposez les documents à communiquer à la Carsat BFC :

- déclaration préalable*
 - déclaration d'ouverture de chantier *
 - mode opératoire sur matériaux d'amiantes sous-section4 *
 - pièces de marché
 - PPSPS *
 - PGC
 - CISSCT *
 - autres...
- * diffusion obligatoire à la Carsat

4 - Recevez un accusé de réception justifiant du dépôt

Accédez à la plate-forme DématDocBTP sur carsat-bfc.fr

> Entreprises

sur la page d'accueil, descendez jusqu'à « Nos services personnalisés »

> DématDocBTP

ou flashez le QR Code

